



L'Éducation Nationale doit garantir la sécurité et la santé de tou·te·s ses agent·e·s : Plan d'urgence !

Face à la mobilisation des collègues et des élèves depuis le 2 novembre, le ministre de l'Éducation a annoncé jeudi 5 au soir un renforcement du protocole sanitaire au lycée en privilégiant un « accueil en demi-groupes », « par niveau » ou « le travail à distance un ou deux jours par semaine ». Pour celles et ceux qui se sont mobilisé·e·s, cette annonce est une victoire à mettre à leur actif.

Oui, il est prioritaire de réduire les effectifs par classe comme la CGT-Éduc'Action le revendique depuis le printemps, mais nous dénonçons l'organisation ministérielle hybride qui a été choisie : 50 % d'enseignement en présentiel et 50 % en distanciel. C'est une charge supplémentaire de travail pour les équipes enseignantes, d'autant plus qu'ils doivent justifier leurs projets de continuité pédagogique à la DANE.

La CGT Éduc'Action 94 affirme que d'autres choix sont possibles et que le présentiel doit rester la priorité avec des mesures sanitaires exigeantes.

Pour cela, la CGT Éduc'Action 94 continue de revendiquer des cours en effectifs réduits pour toutes les écoles et tous les établissements en recrutant massivement des personnels (recrutement de tou·te·s les admis·e·s sur listes complémentaires, des admissibles aux concours internes et réemploi de tou·te·s les non-titulaires) et en réquisitionnant des locaux permettant l'accueil de tou·te·s les élèves.

Si Jean-Michel Blanquer, sous la pression des lycéen·ne·s et des personnels, a dû adapter le protocole, il reste silencieux sur d'autres problématiques pour les collèves, les écoles et les lycées

professionnels. Il ne dit rien sur ces derniers où la « continuité pédagogique » pénalise particulièrement les élèves, sur les conditions d'accueil et d'enseignement en ateliers ou les périodes de stage.

De façon plus générale, rien sur les problèmes d'aération, de cantine, d'internat, d'alternance des groupes en lycées et de prise en charge en dehors des cours en présentiel (et donc avec des personnels supplémentaires) ou d'augmentation du nombre de personnels des collectivités.

Il est inadmissible que le ministre se

dédouane de ses responsabilités et renvoie l'organisation aux instances locales et aux personnels de direction. Il est responsable de l'impréparation à laquelle nous sommes confronté·e·s.

Notre employeur, Éducation Nationale, doit garantir la sécurité et la santé de tou·te·s ses agent·e·s : c'est pourquoi nous réclamons un plan d'urgence pour la construction et rénovation des écoles et établissements scolaires.

Alors que les conditions d'exercice se dégradent, que les risques psychosociaux se multiplient, que les arrêts de travail augmentent, comment comprendre que le Rectorat de Créteil manque aujourd'hui de l'Inspection Santé et Sécurité au Travail, d'un Conseiller de Prévention Académique ?

La CGT-Éduc'Action 94 exige une dotation d'urgence en personnels et locaux pour ne pas laisser les élèves isolé·e·s, un cadrage national sur les dédoublements en classe et un travail sur les programmes. Elle refuse toute volonté d'imposer le doublement de la charge de travail des enseignant·e·s en ajoutant des cours en distanciel à leur service hebdomadaire de cours qui reste maintenu. Elle exige également des moyens pour réduire les effectifs en collège et dans les écoles, tout particulièrement en éducation prioritaire. Elle exige le remplacement des personnels placés en ASA.

Parce que nous connaissons nos métiers, la CGT-Éduc'Action 94 appelle les personnels à se réunir afin de rédiger des cahiers de revendications dans les écoles, collèges, lycées et services du département du Val-de-Marne.

Elle accompagnera l'ensemble des démarches de droits d'alerte et de retrait, elle soutiendra l'ensemble des actions menées par les équipes éducatives.

